

Audience intersyndicale direction et fonctionnement d'école

Présents : Monsieur VENCK IENA, Monsieur VANDERSTRAETEN référent directeurs
Anne COMMEAU et Manuela PELCOT pour le SNUDI-FO 31

- 1- Mairie
- 2- Direction
- 3- SDEI
- 4- Formation
- 5- Remplacement
- 6- PPMS
- 7- Evaluation d'école
- 8 - Montées des conflits entre pairs



1- Mairie

- Semaine de 4 jours :

Va-t-on avancer sur ce sujet maintenant que les mairies ne recevront plus de financement pour rester à 4,5 jours ?

Comment se positionne l'Éducation Nationale de Haute Garonne à ce sujet ?

On applique le texte en vigueur. S'il y a une proposition de la commune et un avis du conseil d'école l'EN entérine.

Le SNUDI-FO réaffirme le retour à un cadre national unique comme dans 96% des communes actuellement : la semaine de 4 jours sur une année scolaire de 36 semaines.

- Déménagement et travaux :

L'équipe enseignante de l'école dispose d'une journée pour emballer et d'une journée pour déballer. L'accueil des élèves sans solution de garde se fait sur une organisation commune personnels municipaux et professeurs des écoles. Ce n'est pas dans la fonction des enseignants de déménager et ils ont le choix d'emballer en cartons ou non le matériel de la classe à déménager.

- Écoles à Toulouse :

Les écoles de Toulouse ne font pas l'objet d'un entretien régulier des écoles. La mairie attend que les directeurs constatent des dégâts pour intervenir. (Ex : feuilles en cours de récréation, évacuation d'eau). Les directeurs se retrouvent à gérer des urgences, des problèmes de sécurité qui auraient pu être évités avec de la prévention, de l'entretien des bâtiments.

Ce message est transmis à la mairie de Toulouse.

Le SNUDI-FO a demandé à ce que l'entretien récurrent soit programmé sans demande de la part de la direction. Concernant l'entretien du bâti, le SNUDI-FO a lancé une campagne

d'enquête afin de défendre et améliorer les conditions de travail et notamment en terme de conditions thermiques ; remplissez [l'enquête en ligne du SNUDI-FO](#)

Problème d'organisation dans la planification des travaux sur la mairie de Toulouse.

L'interlocuteur privilégié à contacter est le chef de territoire. L'idée a été soumise à la mairie de rédiger un fascicule indiquant qui fait quoi à la mairie.

Le GTB (Gestion technique du Batiment) doit communiquer une fois par mois le prévisionnel travaux, retrouvable sur le logiciel ASTEC.

La mairie rappelle qu'un agent qui vient sur l'école doit, en premier lieu, se présenter à la direction d'école avec sa carte professionnelle.

2- Direction

- Liste d'aptitude à la direction 2025 : *Il y a eu 94 candidats (83 femmes / 11 hommes). Les candidats avec avis positif de l'IEN et une année complète sur une direction sont d'office validés sur la liste d'aptitude ; les autres, au nombre de 77, ont été reçus (dont 61 convoqués) en commission ; 17 candidatures ont été refusées dont 2 absents.*

Combien de directions vacantes à la rentrée et donc de faisant fonction ou intérim ?

8 directions vacantes à l'issue du mouvement et 33 directions libérées suite à des délégations/détachements/CLM/etc...

- Liste d'aptitude à la direction 2026 : l'inscription sur liste d'aptitude est ouverte du 24 novembre au 8 décembre 2025 via formulaire dématérialisé.

Plan de formation 25/26 : FID, Formation continue :

- *Pour les inscrits sur la liste d'aptitude, une formation de 3 jours (Groupe 1 18,20,22 janvier 2026 et groupe 2 26,27 et 29 janvier 2026) seront proposées en amont des commissions qui auront lieu du 16 au 20 février. Les candidatures seront évaluées sur 3 critères : Connaissance de l'école primaire et du système éducatif, motivation de la candidature, capacité de communication et de jugement/positionnement.*

- *Pour les titulaires à titre définitif à la rentrée suivante, une première formation aura lieu au mois de juin puis un total de 16 journées sur l'année 2026-2027.*

- *Les faisant fonction auront une formation de 2 jours pour deux groupes 5 et 9 septembre et 11 et 15 septembre 2026.*

- *Formation continue : prévention de conflit (MGEN + conseillère de prévention) - 1 jours / prévention et gestion de crises F1 (EMS) formation certifiante 2 jours (50 places) / définir l'autorité fonctionnelle et clarifier ses enjeux pratiques ½ journée*

- Evaluations des directeurs/directrices :

Pouvez-vous donner une information aux 800 directeurs/directrices sur ceux/celles qui sont concernés et ceux/celles qui ne le sont pas ?

Les directeurs des écoles évaluable en 2025/2026 ont été destinataires d'un mail.

Les directeurs des écoles non évaluables en 2025/2026 vont recevoir un mail prochainement

Quid des aides administratives dans les écoles ?

Ces aides administratives sont à mettre en œuvre par les collectivités territoriales.

Le SNUDI-FO continue de revendiquer du temps de décharge supplémentaire pour les directeurs ainsi qu'un allègement des charges et une aide administrative lorsque c'est demandé.

Formation

L'année d'évaluation d'école considérée 30h pour les directeurs (18h correspondant aux animations pédagogiques + 12h de forfait alloué)

Le SNUDI-FO a rappelé la réglementation sur les ORS de 18h sur la formation, dont au moins la moitié doit être des actions de formation continue.

La formation continue de la direction d'école sont des mercredis après-midi avec allocation de formation.

Les premiers inscrits seront les premiers servis. La formation est certifiante pour prévention niveau F1, niveau F2 mais ce ne sont pas les directeurs qui sont identifiés comme prioritaires (plutôt IEN et vivier PERDIR).

Prévention gestion de crise : 14 et 28 janvier, ou 18 mars et 1^{er} avril 2026.

3- SDEI

- PAS :

Les 6 PAS du département finalisent leurs modalités d'intervention, fiches de saisine et flyer de communication à destination des établissements et des familles.

Au cours du mois de décembre des réunions d'informations auront lieu afin de présenter aux établissements concernés les missions du PAS et ses modalités d'intervention et de saisine.

La mise en place massive des PAS est prévue pour se terminer à la rentrée 2028 soit avec 94 PAS à terme.

- AESH :

Y aura-t-il d'autres recrutements dans l'année scolaire ? Quand et combien ?

Toute la dotation départementale a été déployée pour effectuer des recrutements avant la fin de l'exercice budgétaire 2025. Quelques recrutements à la marge pourront cependant être effectués entre janvier 2026 et juillet 2026, sans qu'il soit possible de les quantifier (liés au nombre de fins de contrats sur le département dans cette même temporalité).

Y aura-t-il une augmentation de quotité horaire possible pour les AESH qui le souhaitent (+ de 24h donc un temps de travail sur la pause méridienne cantine) ?

Oui, après janvier 2026, Au cas par cas selon les moyens disponibles et les besoins identifiés au sein des PIAL.

Une lourdeur administrative de plus : le formulaire 4 pages pour demander une AESH sur le temps méridien. A partir du moment où un enfant a une notification de la MDPH dans ce sens et que les parents inscrivent leur enfant à la cantine, il ne devrait pas avoir à compléter 4 pages surtout si au final les moyens humains ne suivent pas.

Sur le temps méridien, il ne s'agit pas d'une notification, mais d'une préconisation de la MDPH dont la mise en œuvre est dépendante de l'analyse précise des besoins menée par l'éducation Nationale

- **Référents de scolarité :**

Les référents de scolarité croulent sous les dossiers, ils parent au plus urgent sans pouvoir faire tout leur travail.

De plus, le SNUDI-FO a déjà dénoncé un déséquilibre dans les secteurs et nous demandons que ceci puisse être remis à plat ou que les secteurs des collègues ERS en faisant la demande puisse être allégé lorsqu'il est manifestement trop lourd.

Nous allons nous pencher dessus pour l'année prochaine.

- **Inclusion :**

Gestion compliquée. Difficile de gérer de l'humain sans humain, des élèves handicapés sans AESH et/ou sans place dans l'établissement spécialisé dont ils relèvent. Les propositions alternatives d'aides ne sont pas satisfaisantes. De même toutes les alternatives proposées par l'école ne peuvent remplacer un besoin de soins et de structures d'accueil spécialisés. Un assortiment de pansements de toutes les couleurs et de toutes les tailles ne pourra jamais remplacer une chirurgie nécessaire. Souffrance de tous : directions, adjoints, élèves, familles. Quels leviers face une famille dans le déni qui refuse la réalisation d'un diagnostic et des démarches d'aides auprès de la MDPH ?

Plusieurs sphères d'accompagnement : école, circonscription, cellule de veille éducative de la ville de Toulouse, pôle départemental vie scolaire 1er degré...

Le SNUDI-FO continue d'intervenir sur de nombreux dossiers en lien.

4- Formation

- **PLAN FILLES/MATHS + SANTE MENTALE :**

Concernant la question de la date butoir, ce n'était pas possible : selon les dates de réunions des directeurs et directrices programmées, les IEN ont pu déployer ce temps de formation avec eux.

Il a fallu aussi le déployer auprès des IEN. Il faut agir sur le temps, et le temps 1 sera surtout la prise de conscience à travers tous les supports proposés.

Cette formation a aussi été déployée auprès de tous les Référents Mathématiques de Circonscriptions et au niveau académique tous les plans vont collaborer autour de la pédagogie égalitaire. De ce fait, la question de l'égalité fille garçon sera présente dans les formations à tous niveaux, toutes disciplines et tous départements.

Enfin, on pourrait rajouter que la semaine des maths portera sur les égalités

Nous pouvons ajouter que tous les plans déployés contribueront à la pédagogie égalitaire.

Référent égalité fille-garçon : EFG : Catherine GARRIGUE

Formation actuellement en cours au Lab formatif national DGESCO : Égalité Filles Garçons dans les enseignements.

Au niveau académique : une journée académique de formation de formateurs se tiendra le 16/02/26, centrée sur la pédagogie égalitaire avec pour objectif de construire un livret autour de cette thématique (avec les points d'attention, les observables).

Une formation à destination des PE pour 26-27 sera envisagée pour déployer ce livret.

Au niveau départemental : une Formation de Formateurs EFG-EVAR-CPS aura lieu le 2/02/26 (cf contenu de la FF prévu en PJ – diapo n° 10)

La santé mentale est un sujet très important et de plus en plus prégnant au sein des écoles.

Le protocole « Santé mentale » a été envoyé par la DGESCO en début d'année et les IEN référentes de la mission départementale ont fait un rappel aux IEN de circo pour que

l'information soit présentée en réunion des DE ainsi qu'auprès des RASED. Il s'agit avant tout d'avoir une vigilance sur le repérage pour adressage.

Pas de parution dans la lettre hebdo à ce stade pour laisser le temps aux équipes de renseigner les protocoles (numéros de téléphone des personnes ressources, le reste étant déjà rédigé).

Formation des personnes ressource : 2 CPC /circonscription

A partir de la R26 : module hybride de 12h (+ 1h de présentation) (4h en présentiel et 8h de webinaire)

Le SNUDI-FO revendique le respect des ORS et notamment les 18h annuelles de formation dont au moins 50% de formation continue. Nous vous invitons à déduire tous vos temps de « formation/informations » concernant le plan Filles et Maths de vos 18h au titre de la formation continue.

5- Remplacement

- Logiciel AA1D :

Quand le directeur se connecte à titre personnel c'est la page école qui s'affiche.

La directrice ou le directeur doit changer de profil en cliquant sur le bouton « accès à mes demandes »

Le lien pour « valider » les absences des collègues ne fonctionne pas.

Un pas à pas a été mis à disposition des directeurs par la lettre hebdo ; un rappel va être fait dans la prochaine. Si le problème rencontré persiste, il faut ouvrir un ticket. Il sera également demandé à la DSI de joindre un pas à pas dans l'application. Le pas à pas à destination des enseignants est déjà dans l'application.

- Bilan des enseignants non remplacés :

Classes non remplacées en moyenne par jour en septembre 2025 : 16.5

Nombre de classes non remplacées en septembre 2025 : 364

Classes non remplacées en moyenne par jour en octobre 2025 : 50

Nombre de classes non remplacées en octobre 2025 : 651

- Recrutement :

Le recrutement tardif de contractuel engendre des désorganisations dans des écoles. Des remplaçants qui s'étaient installés à la rentrée et pensaient rester, qui se sont investis, et souhaitent rester se retrouvent « expulsés » de leur poste au profit d'un contractuel. Humainement c'est compliqué pour le remplaçant, le contractuel qui arrive, pour l'équipe, pour les élèves et leurs familles. Instabilité et désorganisation des équipes et des écoles. Demande qu'un remplaçant qui souhaite rester puisse rester.

Les remplaçants sont parfaitement informés que leur mission peut les amener à changer régulièrement de poste. Une attention est apportée au cas par cas.

6- PPMS

- Nombre de PPMS rédigés : 94
- Visites sur site avec la DARM pour expertise sur le sujet, et visites conjointes avec l'EMS
- Actuellement phase de saisie des données mais pas encore de transmission aux écoles

- *Réflexion et élaboration d'un outil permettant la saisie et l'actualisation du document (fascicule 2) par les directeurs et DSDEN*
- *Réflexion pour faciliter la consultation et correction si nécessaire des données collectées par la circonscription et DSDEN*
- *Courrier envoyé aux collectivités : pour informer sur les procédures et identifier la personne référente*
- *Document pré-rempli*

Le SNUDI-FO rappelle que le PPMS est sous la responsabilité de l'employeur.

7- Evaluation d'école

75% des écoles qui devaient être évaluées lors de la campagne 2024-2025 l'ont été.

Les écoles — qui ont réalisé leurs autoévaluations antérieurement (2023-2024 et 2024-2025) et qui n'avaient pas encore été évaluées— sont toutes programmées pour recevoir la visite des évaluateurs externes au cours de la campagne 2025-2026.

Cette année, la campagne des évaluations externes a été communiquée à l'ensemble des écoles du département via la lettre hebdo de la DSDEN (octobre 2025).

Ainsi les écoles évaluées en 2025-2026 sont déjà informées des équipes chargées de réaliser les évaluations externes

Les trames des rapports d'autoévaluation et d'évaluation externe ont été remaniées de sorte qu'une analyse départementale soit facilitée à l'issue de la campagne 2025-2026. Ces trames ont été communiquées à l'ensemble des directrices et directeurs qui ont été formés au rectorat en septembre 2025. Elles ont également été partagées avec l'ensemble des circonscriptions du département.

Les ressources sont accessibles par un lien. Des instructions relatives à ces analyses seront certainement fixées par le Conseil d'Évaluation de l'École. Le département de la Haute-Garonne suivra ces instructions

Le SNUDI-FO rappelle que les collègues ne veulent majoritairement pas de ces évaluations d'école chronophages qui ne leur apportent rien dans la gestion du quotidien et qu'en l'absence de texte, elles ne sont pas obligatoires, elles ne relèvent pas des obligations de service des enseignants du 1er degré et à ce titre, elles ne peuvent être imposées et rendues obligatoires

Le SNUDI-FO précise concernant les 1607 H que des erreurs concernant le temps de travail des enseignants notées dans les évaluations d'école ont été remontées.

Si des IEN ont fait des erreurs lors d'évaluations d'école à ce sujet, faite le moi remonter afin que les textes leurs soient rappelés.

8 - Montées des conflits entre pairs

Accusation de harcèlement mutuel, de managements toxiques commencent à apparaître. En lien avec la mutation du métier de directeur et dû à une incompréhension des collègues. Le pilotage pédagogique demande adresse et habileté pour réunir face à une pratique historique plus libérale de la profession enseignante.

